

MENSUEL

ASCOQ

mon pays

le N° 0,20 N.F.

Liberté chérie

Un décret du Concile rappelle le droit de chaque personne à la liberté. Dans la liberté on inclut le droit à la vie, droit d'avoir un travail suffisant pour assurer l'existence, droit à la nourriture, au vêtement, à un logement décent, droit à l'instruction et aux loisirs nécessaires à la santé. Avouons à notre confusion, que ce XX^e siècle, malgré d'indéniables progrès, n'est pas encore arrivé à satisfaire ce droit de l'homme. Un grand nombre n'atteint pas le minimum indispensable. Les causes sont multiples: manque de solidarité, égoïsme, mauvaise organisation. Les remèdes sont multiples aussi et la campagne annuelle contre la faim sera un de ces remèdes. Sans doute il en faudra d'autres, ce n'est pas une raison pour mépriser et dénigrer cette campagne. Tout remède est appréciable.

Parmi les droits de l'homme, il y en a un que le Concile rattache à la dignité de la personne, c'est la liberté de conscience, autrement dit la liberté religieuse. Dans sa vie religieuse, l'homme ne doit pas agir sous la pression d'une contrainte, mais guidé par la conscience de son devoir. On n'a pas toujours respecté la liberté religieuse des autres, ni chez les catholiques, ni chez les incroyants. Chez les catholiques on a vu des patrons exiger de leurs ouvriers l'assistance à la messe sous peine de leur supprimer leur emploi. Chez les incroyants on a vu et on voit encore des hommes empêcher leur femme d'aller à la messe et lui imposer leur incroyance comme un dogme. Des deux côtés on fait pression, on viole la liberté religieuse.

Le Concile limite aussi l'autorité des pouvoirs publics. Sans doute cette autorité est nécessaire pour assurer l'ordre. Mais l'autorité des pouvoirs publics ne s'étend au domaine de la conscience. L'Etat n'a pas le droit de proclamer qu'une religion ou une doctrine est obligatoire et seule admise par lui. Cela ne le regarde pas. Un gouvernement ne doit pas proclamer que la religion catholique est religion d'Etat. Certains l'ont fait. Mais un gouvernement n'a pas le droit non plus de proclamer que l'athéisme est la doctrine de l'Etat, seule officielle, comme cela se fait en certains pays communistes où quiconque n'est pas athée devient un citoyen de deuxième zone, incapable de participer aux fonctions publiques.

Enfin la liberté de conscience est souvent menacée de nos jours par la propagande. La propagande se sert de puissants moyens, la presse, la radio, la télévision pour imposer aux foules « sa vérité », une vérité d'Etat. A force de répétitions, d'affirmations, d'images à sens unique, on viole les consciences. Il n'y a plus de liberté véritable.

Dans son décret le Concile déclare que si l'on veut établir partout des relations pacifiques et que règne la concorde, il faut d'abord garantir d'une manière efficace la liberté religieuse, c'est-à-dire le devoir et le droit de chacun de mener librement dans la société sa vie religieuse.

L. W.

APPEL

de votre évêque

le Cardinal LIÉNART

Voici ce que le Cardinal écrit dans sa lettre aux fidèles du 4 février 1966 :

Nous vous demandons de réfléchir sérieusement à ce que représente le Denier du Culte : c'est lui qui assure le budget du diocèse.

Il n'est pas question ici d'aumône libre. Le Denier du Culte est, pour les catholiques du diocèse, une obligation de justice. Il est une participation normale des fidèles aux charges de la communauté diocésaine dont ils font partie.

C'est pourquoi, nous avons pensé, cette année, vous mettre au courant des charges auxquelles le Denier du Culte doit permettre de faire face.

Au cours de ces dernières années, les besoins ont augmenté plus vite que les ressources. En effet, nous devons assurer la formation et la subsistance du clergé, dont les traitements sont encore nettement inférieurs à ce qu'ils devraient être. Sur le plan immobilier, nous devons construire les presbytères et les salles de catéchisme des nouvelles paroisses, nous devons assurer les locaux pour les aumôneries de l'enseignement public de plus en plus nombreuses, nous devons aider davantage les paroisses modestes à entretenir leurs bâtiments. Et puis, il y a toutes les tâches de

l'évangélisation et de l'apostolat : formation de catéchistes, soutien de la presse catholique, etc.

Nous avons établi un budget pour l'année 1966 et un inventaire des besoins et des investissements nécessaires pour les années suivantes.

Ces documents seront entre les mains de MM. les Curés. Et ils seront mis à la disposition des fidèles qui désireront les consulter.

Nous vous invitons à prendre connaissance de ces informations, qui vous permettront de déterminer en pleine connaissance de cause vos obligations à l'égard des charges financières du diocèse.

Et nous vous demandons de reconsidérer en conscience votre participation au Denier du Culte, votre cotisation, sur les bases nouvelles, qui ont été établies par le Comité diocésain et qui vont vous être proposées lors de la souscription.

Nous remercions ceux qui, dans chaque paroisse, ont pris en charge le service du Denier du Culte. Et nous adressons un appel pressant à tous ceux qui voudront bien cette année se joindre à eux et se mettre à la disposition de leur clergé pour assurer le succès de la collecte.

Vingt ans d'expérience

Les premières colonies d'Ascq eurent lieu en 1946. Voici donc une institution qui atteint sa majorité. On pouvait célébrer cette promotion en découpant un gâteau garni de vingt bougies : il aurait fallu beaucoup de parts car la famille des colons devient innombrable. Alors, on a préparé une fête jubilaire qui rassemblerait tout le monde, ceux d'autrefois et ceux d'aujourd'hui.

Cette réunion eut lieu le

quelle ambiance, on était en famille : on revoyait les directeurs et aumôniers d'autrefois, les abbés Planckeel, André Hespel, Pinchon ; pour les filles l'abbé Joseph Hespel et toutes les religieuses qui ont fait des colonies avec elles, en particulier Mère Marie-Jacqueline, Sœur Paul-Marie, etc... La joie de se retrouver rayonnait sur tous les visages.

Le spectacle était bien adapté à la joie de cette

pas. Les meneurs de jeu furent de vrais boute-en-train qui électrisaient la salle, André Lauridant, Arlette Méplon, Joël Tréhout, Annie Legrand, Guy Lécroart... il faudrait les citer tous. Sur la scène, groupés avec les enfants des pères et mères de famille étaient pris dans le jeu avec un entrain irrésistible.

Un jeu, où l'on chantait sans cesse : tantôt les garçons qui lançaient des refrains énergiques et cadencés,

pour la colo. Quel amusement de revoir le Jura, ses prés, ses fermes, ses vaches, ses immenses forêts. On a contemplé des sous-bois transpercés de rayons de soleil. Le lac de l'Abbaye miroitait et les baigneurs s'y trémoussaient. On a revu des figures sympathiques à la cuisine, dans les jeux, même à la chapelle.

Devant un tel succès, certains anciens ont souhaité que de temps à autre, au moins un dimanche chaque année, on réunisse la grande famille des colonies.

Que diriez-vous d'un souper familial agrémenté de quelques chants et de scènes de colo ? Vous avez la parole.



La salle de l'Estrielle était comble (Photo « La Voix du Nord »)

dimanche 6 février. Son succès dépassa toutes les prévisions. La salle de l'Estrielle est vaste : cette fois elle fut trop petite. Anciens et anciennes s'y pressaient avec leurs nombreux enfants, moniteurs et monitrices, colons actuels et leurs parents, personnel bénévole des cuisines, volontaires qui offrirent leurs congés pour l'aménagement des Musillons, ce fut

une foule. Non pas une pièce de théâtre : ça n'aurait pas collé. Plutôt une sorte de grand jeu de colo, et, comme en colo, on ne sentait pas de séparation entre les acteurs et les spectateurs. Ça ne faisait qu'un. On chantait sur la scène, on chantait aussi dans la salle. Les applaudissements crépitaient sans cesse, soulignant la communion entre public et acteurs.

tantôt les filles, apportant une note plus délicate et plus artistique. Ils ne s'opposaient pas, ils se complétaient pour le plus grand plaisir de l'assistance. Ajoutez-y les ballets, danses folkloriques et scènes mimées qui furent si applaudies. Vraiment un spectacle qui sortait de l'ordinaire.

La seconde partie était



Des jeunes filles chantèrent au cours du spectacle (Photo « La Voix du Nord »)

un rendez-vous extraordinaire. Certains, venus de loin, proclamaient qu'ils n'auraient pas voulu manquer ces retrouvailles. Et

Le jeu évoquait l'histoire des colos depuis 1946, ce qui caractérisait chacune. Les détails pittoresques et amusants ne manquaient

attendue avec impatience. Le film des Musillons intéressa vivement. On sentait que M. Schmidt l'avait réalisé en témoignage d'amitié

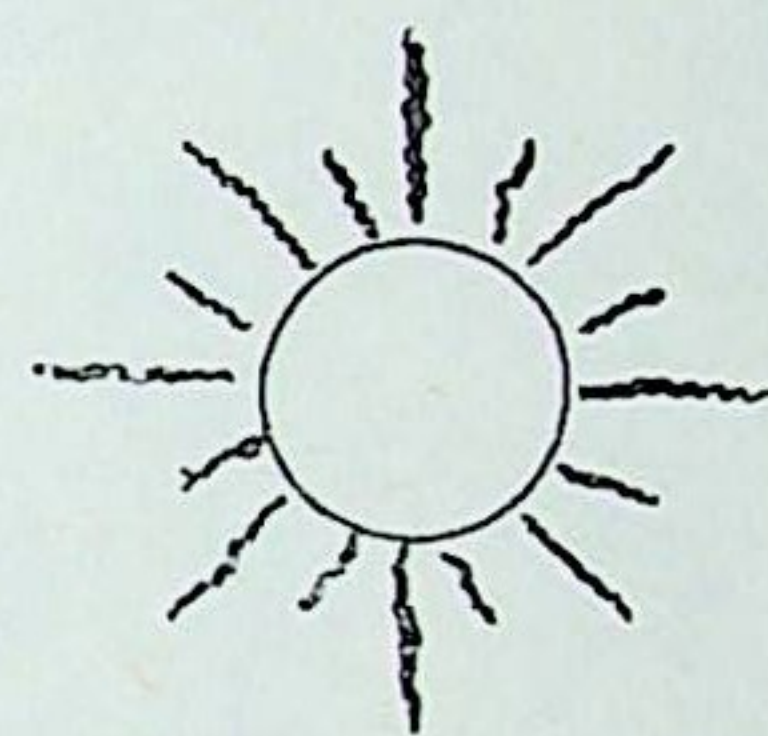
Pour vous garçons...

Soucieux de mieux travailler ensemble entre paroisses du secteur, et désireux de répondre aux besoins des jeunes, les paroisses d'Ascq et d'Annapes proposent pour cet été :

Pour les garçons de 8 à 13 ans : Colonie des Musillons, du 16 août au 10 septembre, dirigée par l'abbé Collette, vicaire à Ascq.

Pour les garçons de 13 à 16 ans : Camp à l'Abbaye-en-Grandvaux, du 16 au 30 août, dirigée par l'abbé Delfosse, vicaire à N.-D. de la Nativité à Annapes.

Les kilomètres de soleil



Comment aider nos enfants à vivre le Carême avec l'Eglise ?

Toute l'Eglise, pendant cette période de 40 jours, s'efforce de se convertir. Toute l'Eglise ; c'est-à-dire tous les baptisés, jeunes ou vieux, parents ou enfants

Cette conversion c'est s'oublier soi-même pour se tourner vers les autres, penser aux autres avant de penser à nous ; c'est comme cela que nous rencontrerons Dieu.

Nos enfants sont appelés à s'ouvrir aux autres par la

CAMPAGNE DES KILOMÈTRES DE SOLEIL

C'est leur affaire. C'est entre eux qu'ils vont chercher à devenir meilleurs.

Mais nous parents, pouvons les aider, les soutenir, les épauler dans cet effort de conversion.

- par l'intérêt que nous porterons à leur campagne.
- par le soutien que nous apporterons à nos enfants.
- en leur rappelant souvent ce moyen de se convertir.

Aider nos enfants nous permettra aussi à nous parents, de nous convertir en nous tournant vers les autres, notamment dans le cadre de la Campagne contre la Faim dans le monde,

Cercle de Parents

La réunion du 8 février fut une nouveauté. Chaque année l'assemblée générale des parents est mise au courant de la marche des écoles libres et elle choisit les membres du Conseil d'Administration. Ce contact entre parents reste occasionnel et superficiel. Le mardi 8 février ce fut quelque chose de plus profond, ce fut un vrai cercle de parents mettant en commun leurs expériences, envisageant ensemble leurs responsabilités vis-à-vis de leurs enfants, cherchant la meilleure manière d'y répondre.

Pour un échange profitable il était utile de se réunir en différents cercles d'après l'âge de ses enfants. Le nombre de parents présents, plus de quarante, permit de former deux cercles, l'un pour les parents des petits de la maternelle, l'autre pour ceux des élèves du primaire.

L'objet des cercles était : l'enfant à la maison dans les temps libres, quelles sont les possibilités des parents.

On remarque d'abord la place prise par les repas, d'où l'importance du climat des repas. Ensuite les rou-

tes vers la classe : pour les petits le temps que prennent ces courses et les occasions de contacts qu'elles procurent — pour les autres, éducation de la liberté de l'enfant, sa formation à l'indépendance. Cela amène le problème des services à la maison et surtout des « commissions » : éducation du service à rendre qui doit rester gratuit.

Question des leçons et devoirs à la maison : parents dépassés par la nouveauté des méthodes, l'abondance des programmes.

Question du jeudi : rechercher la détente de l'enfant en évitant une fatigue excessive de la mère. Valeur éducative des distractions, magazines, illustrés, Télé, etc... Initiation à la vie sociale avec ceux de leur âge.

Enfin le dimanche : ce que le père y apporte à ses enfants.

Grâce à la simplicité de tous, à la sincérité de l'échange, la réunion fut à la fois amusante et instructive.

Prochaine réunion durant le trimestre après Pâques.

M. et M^{me} WAUQUIEZ ont célébré leurs noces d'or

Il y a cinquante ans, M. Alphonse Wauquiez épousait M^{me} Madeleine

cueilli, à leur domicile, MM. Jean Delattre, maire, et Narcisse Caudrelier, ad-

il leur remit un cadeau personnel et la traditionnelle enveloppe offerte par la

(Photo « La Voix du Nord »)



Les jubilaires, leurs parents et amis, en compagnie de MM. Delattre, maire et Caudrelier, adjoint.

Dupriez. C'était le 12 février 1916. Le jour anniversaire de ce mémorable événement, les jubilaires, entourés de leur famille et de quelques amis, ont ac-

joint, venus leur présenter les vœux de la population.

M. Delattre, dans une courte allocution, félicita M. et M^{me} Wauquiez, puis

municipalité.

Comme il se doit, l'assistance trinqua, ensuite, joyeusement, à la santé des héros de la fête.

Camaraderie chez les juniors de L'U.S.A.

(Photo « La Voix du Nord »)



Les juniors de l'Union Sportive dans la salle du café Gai

Avec quelque avance sur leurs habitudes — leur repas amical a lieu normalement à la fin du championnat — les juniors de l'Union Sportive Ascquoise se sont réunis au café Gai, route nationale à Ascq, pour participer à de fraternelles

agapes et, par la même occasion, fêter trois de leurs appels très bientôt sous les drapeaux.

Les joueurs, ils sont une quinzaine, et leurs dirigeants, MM. Michel Plancq et Camille Montiez, prouvé-

rent au cours de ces quelques heures de détente, que le football ne lie pas seulement une poignée d'hommes sur un terrain, mais qu'il crée, au-delà du sport, une solide camaraderie.

Notes liturgiques

Chaque fois que le célébrant s'adresse à l'assemblée pour l'inviter à la prière, il réveille l'attention de tous par une acclamation : « Le Seigneur soit avec vous ».

Cet appel s'adresse au peuple debout dont le célébrant attend visiblement une réponse. Et le peuple lui répond : « Et avec votre Esprit ».

Cette expression vient de Saint Paul. Dans une lettre à Timothée, Saint Paul écrit : « Le Seigneur soit avec ton esprit ».

Cela signifie qu'on souhaite au célébrant de recevoir les dons de l'Esprit-Saint en vue de l'accomplissement de son ministère, pour que toute l'action du prêtre soit inspirée par l'Esprit de Dieu.

Ensuite le célébrant dit : « Prions le Seigneur » et l'animateur développe cette invitation en indiquant quel sera l'objet de la prière commune. A ce moment il est bon qu'un petit temps de silence permette à la communauté de se tourner vers Dieu qui écoute. Ensuite seulement le célébrant rassemble dans la collecte la prière de la communauté et le peuple répond

« Amen » mot d'origine sémitique qu'emploient encore toutes les religions orientales et arabes.

Longtemps on a traduit Amen par la formule « Ainsi soit-il ». C'est une mauvaise traduction. Amen n'est pas un souhait, mais une affirmation de foi. Amen veut dire : je suis ferme dans la foi et je serai fidèle.

Première Communion

Veillez d'abord relire la loi de l'Eglise : « L'initiative de la première communion vient normalement du confesseur et des parents. Mais il est du devoir du curé de s'assurer si les enfants ont vraiment les dispositions requises ». Donc nous ne pouvons envisager l'admission d'un enfant à la communion que si les parents le désirent et le demandent. Aucun enfant ne sera admis à la communion si les parents ne le demandent pas.

Cette année, la première communion aura lieu le dimanche 22 mai, à la messe de 9 heures.

A propos

des colonies de vacances

Les colonies de vacances sont destinées à l'éducation humaine et chrétienne des enfants. Elles complètent la formation reçue de la famille et de l'école. Les loisirs ne sont pas seulement détente et délasserment : ils concourent à éduquer. Il est juste que les parents en aient le souci. Ils sont les premiers responsables. Ils délèguent une part de leur responsabilité aux organismes éducateurs, c'est-à-dire aux écoles et aux centres de loisirs.

Il conviendrait donc que les centres de loisirs soient gérés par des associations de parents, plutôt que par des prêtres de paroisses. Les prêtres ont entrepris la création des colonies de vacances pour Ascq et les communes voisines, mais c'est à titre de suppléance, parce que personne alors n'en prenait l'initiative.

Leur désir est de remettre peu à peu la gestion des colonies à un organisme de laïcs.

Il en a été ainsi pour les écoles libres. Créées jadis par les prêtres des paroisses, elles ont été prises en charge progressivement par des associations de parents. Actuellement cette prise en charge est totale : le comité familial scolaire assure la gestion des écoles libres en totalité et en exclusivité.

Nous souhaitons qu'il en soit ainsi de la prise en charge des colonies. Une association de parents s'est formée dans ce but depuis plusieurs années, association déclarée sous le nom de « L'Enfance d'Ascq ». On ne s'étonnera pas de la voir prendre en main progressivement l'organisation et la gestion des colonies.

Depuis plusieurs années déjà « L'Enfance d'Ascq » est propriétaire légale des Mussillons.

Certes prêtres et religieuses se feront un devoir d'être toujours présents aux colonies pour en assurer l'animation spirituelle et morale. Cela est conforme à l'esprit de « L'Enfance d'Ascq » qui est une association chrétienne. Leur présence constitue aussi pour les parents une sécurité et pour les moniteurs et monitrices un appui indispensable.

L'Eglise du Concile veut que soient confiées aux laïcs les tâches qu'ils sont aptes à remplir et que les prêtres consacrent toute leur activité aux besognes spirituelles.

Qu'il en soit ainsi pour les colonies et tous les centres de loisirs.

Bourses de colonies

Il existe des bourses pour séjours d'enfants en colonie. Leur attribution dépend de la direction départementale de la Jeunesse et des Sports. Elles sont données aux familles qui ont un faible quotient familial. Pour établir ce quotient, on fait le total des ressources d'une famille et on divise ce total par le nombre de personnes à charge.

Chaque année un certain nombre de bourses sont attribuées à des enfants qui participent à nos colonies. Pour établir les demandes, mettez-vous en rapports dès maintenant avec le directeur ou la directrice de la colonie où vous confiez votre enfant ou vos enfants.

Après le 31 mars, l'administration n'accepte plus aucune demande, donc pressez-vous.

Anne et Michel

ont la joie de vous annoncer qu'ils s'uniront par le Sacrement de Mariage, en l'église St-Pierre à Ascq, le lundi 11 avril 1966, à 16 heures.

Ils vous prient d'assister à la Messe de Communion qui consacra leur nouveau foyer.

Monsieur TANGUY

Monsieur et Madame FOULON-TANGUY

Rue Gaston Baratte, Ascq.

Madame V^{ve} VANTRAYS

Monsieur et Madame VANTRAYS-CHRÉTIEN

144, rue Philadelphie, Lille.

Après la cérémonie, les familles recevront, Salle de l'Estrielle.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Courage et persévérance récompensés...

Les scouts auront bientôt leur maison

Les scouts de la 1^{re} Ascq ont fourni, depuis longtemps, la preuve de leur vitalité. Pourtant un obstacle empêchait le déroulement normal de leurs activités. Les scouts, en effet, ne disposaient pas d'abri. Le local qui les abritait, hier, leur était repris le lendemain. C'est ainsi qu'on a pu les voir aux quatre coins de la cité. L'an dernier, ils entreprenaient des travaux d'embellissement

dans les dépendances vétustes d'une ancienne ferme, rue des Fusillés. Ce nouveau siège, témoin de leur courage, recevait pour nom « La Tannière ».

« Enfin, disaient-ils, nous sommes chez nous ! ».

Pas pour longtemps. Une fois le plus ils ont dû déguerpir. Les bâtiments ont été rasés pour permettre l'extension d'une firme industrielle.

Mais les louveteaux ne sont pas gens à se décourager. Quelques bonnes volontés se sont manifestées. D'autres, émues par le sort qui s'acharne sur eux, se sont préoccupées de leur avenir. Et les louveteaux se sont remis au travail. Un coin de terre a été mis à leur disposition, derrière la salle de l'Estrielle. Ils ont obtenu, entre-temps, la promesse de pouvoir acquérir le local préfabriqué dans

lequel ont été célébrés, pendant plusieurs années, les offices religieux à la Résidence d'Annappes.

Le dimanche, quel que soit le temps, on peut les voir, peinant et suant, préparer les fondations de leur nouvelle maison. Le travail s'accomplit dans la bonne humeur.

Enfin, les louveteaux ont trouvé une solution définitive à tous leurs problèmes.



Le terrassement n'est pas de tout repos, mais la bonne humeur est de rigueur. Cliché Nord Eclair, La Croix du Nord.

Nos joies

ONT REÇU LE BAPTEME :

Arnaud DEVIENNE

Michèle COUTEAU

Monique DELEU

Nos deuils

ONT ETE INHUMES

AVEC LES PRIERES

DE L'EGLISE :

Suzanne COURMONT-CHOISY, 61 ans.

Mathilde MEURISSE, 90 ans.

Augustine ROUZÉ-ROUSSEL, 76 ans.

Hector POLLEY, 71 ans.

Le Directeur de la Publication : L. WECH

1^{er} trimestre 1966

Imprimerie Boulonnais - Ascq